

Travailler en toute sécurité

Important : Identifier les produits qui peuvent causer de l'asthme en consultant les fiches de données de sécurité.

Moyens de prévention :

- Enlever ou changer le produit dangereux.
- Éviter de remettre des poussières en suspension.
- Installer des système de ventilation et d'aspiration de l'air à chaque poste de travail.
- Isoler le poste de travail à risque.
- Modifier les méthodes de travail ou les tâches.
- Informer les travailleurs sur les produits pouvant causer de l'asthme et les moyens de le prévenir.
- Porter correctement le bon masque (appareil de protection respiratoire).



Que faire si vous croyez avoir certains de ces symptômes?

Remplissez le questionnaire sur l'asthme qui vous a été remis.

Si vous ne l'avez pas, vous pouvez le trouver ici : www.santeautravail.qc.ca/documents/13275/14acee30-2dba-4c14-b0a5-3d73263cdb2b

Si vous avez coché « oui » trois fois ou plus, attention! Vous faites peut-être de l'asthme professionnel.

Pour plus d'information sur le sujet, contactez-nous :

Nom de l'infirmière :

Téléphone :

Courriel :

Direction de santé publique de la Montérégie
CISSS de la Montérégie-Centre

Sources :

- www.cchst.ca/oshanswers/diseases/asthma.html
- www.irsst.qc.ca/media/magazines/V27_01/7-14.pdf
- www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/publications/asthme-professionnel.pdf
- reptox.cnesst.gouv.qc.ca/asthme/Pages/asthme-professionnel.aspx

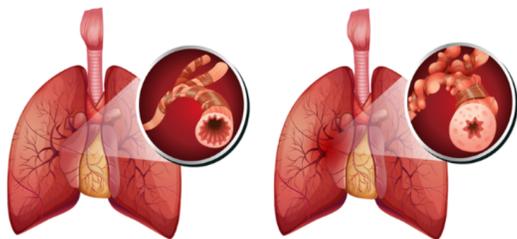


L'asthme professionnel

Dépliant d'information destiné aux travailleurs exposés aux agresseurs qui peuvent causer l'asthme professionnel

Qu'est-ce que l'asthme professionnel?

- L'asthme est une maladie respiratoire causée par un rétrécissement des conduits d'air dans les poumons (bronches).



L'asthme est dit professionnel s'il est causé par des produits présents dans le milieu de travail.

Symptômes pouvant être associés à l'asthme :

- Toux
- Respiration sifflante ou silements
- Souffle court, sensation d'être essoufflé
- Serrement dans la poitrine
- Difficulté à respirer

Une amélioration des symptômes durant les fins de semaine, les congés et les vacances peut faire soupçonner un lien avec le travail.



L'asthme professionnel n'est pas pareil pour tous!

- Les travailleurs ne réagiront pas tous de la même façon à l'exposition à un même produit.
- L'asthme peut apparaître à la suite d'une seule exposition à une grande quantité de produit ou après de petites expositions répétées.
- Il est possible de développer un asthme professionnel en quelques semaines ou seulement après plusieurs années d'exposition.
- Les symptômes peuvent survenir moins d'une heure après le début du quart de travail, quelques heures plus tard, seulement après le retour à la maison ou même durant la nuit.



Quels produits peuvent causer l'asthme professionnel?

- Poussières de bois
- Poussières de farine
- Épices
- Produits d'origine animale (ex. : salive, poils, plumes, crustacés)
- Liquide de refroidissement
- Latex
- Certains détergents
- Isocyanates dans les peintures, colles ou laques
- Certains métaux, (ex. : chrome, cobalt, nickel, etc.)

